

Lille, le 22 janvier 2019

Département
des examens
et concours

Bureau des baccalauréats
général et technologique

Affaire suivie par :
Catherine DEMONCHY
Cheffe de bureau

Téléphone :
03 28 37 15 80

Mél :
ce.dec21@ac-lille.fr

Rectorat
Guy Debeyre
20, rue Saint Jacques
59000 Lille

La rectrice de région académique,
Rectrice d'académie,
Chancelière des universités,

Vu les dispositions réglementaires du livre III du code de l'éducation ;
Vu la note de service n°2018-142 du 10 décembre 2018 fixant les dates et horaires de la session 2019 des baccalauréats général et technologique ;

ARRETE

Article 1 – Les épreuves obligatoires ponctuelles d'E.P.S auront lieu les jeudi 23 et vendredi 24 mai 2019.

Article 2 – Les épreuves facultatives des baccalauréats général et technologique se dérouleront aux dates suivantes :

- | | |
|--|---|
| - E.P.S. ponctuelle | les lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 mai 2019, |
| - langues et cultures de l'antiquité | les mercredi 22 et jeudi 23 mai 2019, |
| - arts (arts plastiques, cinéma, danse, histoire des arts, théâtre, musique) | du jeudi 23 mai au mercredi 29 mai 2019, |
| - langues vivantes orales | du vendredi 7 au vendredi 14 juin 2019, |
| - langue des signes française (LSF) | du vendredi 7 au vendredi 14 juin 2019. |

Article 3 – Les épreuves pratiques auront lieu pour les séries :

- | | |
|---|---|
| - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) | du jeudi 6 juin au vendredi 14 juin 2019, |
| - S écologie, agronomie et territoires | du lundi 3 juin au vendredi 7 juin 2019. |

Article 4 – Les épreuves orales obligatoires se dérouleront pour :

- | | |
|---|--|
| - les séries S-SI, STI2D, STD2A, STL, STMG et ST2S | du jeudi 23 mai au vendredi 7 juin 2019, |
| - les arts plastiques et danse en série L | du lundi 3 juin au jeudi 6 juin 2019, |
| - les langues vivantes | du vendredi 7 juin au vendredi 14 juin 2019, |
| - les arts en série L (sauf arts plastiques et danse) | du mardi 25 juin au vendredi 28 juin 2019, |
| - l'épreuve de droits et grands enjeux du monde contemporain en série L | du mardi 25 juin au vendredi 28 juin 2019, |
| - l'épreuve d'écologie, agronomie et territoires en série S | du mardi 25 juin au vendredi 28 juin 2019. |

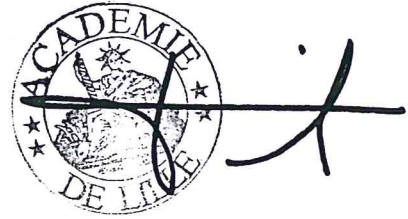
Article 5 – Les épreuves orales ponctuelles spécifiques à la section européenne se dérouleront du lundi 3 juin au mercredi 5 juin 2019.

Article 6 – L'épreuve écrite spécifique de langue et littérature pour l'Abibac se tiendra le jeudi 6 juin 2019 de 8 heures à 13 heures.

Article 7 – Les épreuves du second groupe auront lieu les lundi 8 et mardi 9 juillet 2019.

Article 8 – Les épreuves orales subies par anticipation en fin de classe de première et valables pour le baccalauréat 2020 se dérouleront du mardi 25 juin au mardi 2 juillet 2019 pour le français et l'histoire-géographie (séries STI2D, STD2A et STL).

Article 9 – Monsieur le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Valérie CABUIL